

DAAC POITIERS

Poitiers Film Festival



LE PROJET

Description :

Organisé par le Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), le Poitiers Film Festival rassemble les professionnels de la filière et le grand public autour de films d'écoles de cinéma et de la jeune création cinématographique internationale.

Objectifs pédagogiques :

Le dispositif pédagogique s'adresse à des élèves de tous niveaux et de leurs enseignants. Les actions, menées aussi bien pendant la manifestation qu'en amont de celle-ci, ont fait du Poitiers Film Festival l'un des partenaires privilégiés des établissements scolaires de l'académie de Poitiers dans le domaine de l'Éducation à l'Image.

Toutes les activités proposées aux élèves sont élaborées en collaboration avec le conseiller académique en charge du secteur cinéma-audiovisuel (Daac) et les IA-IPR de langues vivantes du rectorat de l'académie de Poitiers

Domaines artistiques et culturels

Cinéma Audiovisuel

Partenaires :

Drac, Région Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental de la Vienne, Ville de Poitiers

Articulation avec un projet 1er degré :

non

Professeur coordonnateur

Coordinateur cinéma audiovisuel : daac-cinema@ac-poitiers

LES PARTICIPANTS

Elèves de tous niveaux et de leurs enseignants.

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Séances scolaires conçues en fonction de l'âge et de la sensibilité des spectateurs (trois programmes différents pour les écoles, collèges et lycées) et rencontres avec les réalisatrices et réalisateurs.



**POITIERS
FILM
FESTIVAL**

Pratiquer :

Leçons de cinéma et atelier de pratique court-métrage et cinéma d'animation

Connaître :

Éduquer aux images : les activités pédagogiques visent à transmettre des clés de lecture et d'analyse pour contribuer à l'éducation aux valeurs de la république et à la lutte contre toutes formes de discriminations.
Ouvrir, par le cinéma, le champ de vision des élèves : par l'élargissement de leur perspective à d'autres récits, à d'autres civilisations et cultures, notamment européennes, l'expérience du festival contribue pour les élèves à la construction d'une citoyenneté européenne et mondiale.

Restitutions envisagées :

Aux choix des enseignants

Étapes prévisionnelles :

Octobre Inscription des écoles et établissements
Décembre participation au festival

BUDGET PRÉVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Proposition de leçons, rencontres...

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Déplacement des élèves vers les salles de cinéma + 3 places de cinéma par élèves

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires

Pour en savoir plus : [Poitiers Film Festival](#)

Contact : Julien.Proust@tap-poitiers.com, daac-cinema@ac-poitiers.fr